



L'Immobilier Côté Sud
Achat - Vente - Gestion Immobilière & Commerciale

Votre **PARTENAIRE** depuis **1969**

Pièces à Fournir Vente Immobilière

Il est important de communiquer au futur acquéreur les informations en toute transparence, dès notre mise en relation, afin que la confiance s'installe et qu'il accepte les conditions.

- Titre de propriété
- Règlement de copropriété
- 3 derniers Procès-verbaux d'assemblée générale
- Dernier décompte annuel de charges
- Dernier appel de fonds de charges
- Taxe foncière
- Diagnostics
- Pièce d'identité

Les pièces du syndic sont récupérables sur votre compte client